

Article 21 du Règlement

Le banc de Georges est un lieu de pêche de première importance et les pêcheurs de la région de l'Atlantique sont conscients des graves dommages que peuvent causer à cet environnement délicat les forages extracôtiers. Ils s'organisent pour faire en sorte que cela ne puisse se produire. Les néo-démocrates de la Nouvelle-Écosse appuient les pêcheurs. M. Bob Levy, notre critique en matière de pêcheries, a présenté le 31 mars à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse la résolution suivante:

Il est donc résolu que ce gouvernement déclare catégoriquement qu'il s'emploiera dès maintenant par le truchement de ses représentants à l'Office canadien et néo-écossais du pétrole et du gaz extracôtiers à faire décréter un moratoire permanent sur les forages d'hydrocarbures dans le banc de Georges et à faire déclarer dès que possible le banc de Georges parc national marin par Environnement Canada, de manière que la pêche commerciale y soit autorisée, mais pas le forage.

J'invite le gouvernement du premier ministre (M. Mulroney) à instaurer un moratoire sur les forages extracôtiers dans le banc de Georges jusqu'à ce qu'on ait étudié à fond la possibilité de créer un parc national marin, notamment pour protester contre le projet américain de forage dans cette zone délicate. C'est maintenant que le gouvernement doit agir.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE DE LA FORÊT

LA VALEUR DES EXPORTATIONS—L'IMPORTANCE DU SECTEUR FORESTIER POUR L'ALBERTA

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, du 3 au 9 mai de cette année, nous célébrons au Canada la Semaine nationale de la forêt. L'industrie forestière forme une partie essentielle de notre vie socio-économique et a une énorme incidence sur notre vie de Canadiens. Le Canada est le principal exportateur de produits forestiers dans le monde; il occupe 22 p. 100 du marché mondial, et la valeur de ses exportations a atteint le montant inouï de 16,2 milliards de dollars pour l'année 1985.

● (1410)

L'industrie forestière représente une importante source d'emplois en Alberta. En effet, elle génère 1 200 emplois directs dans la seule région d'Edmonton.

Je suis fier de pouvoir me faire l'hôte cette semaine du ministre d'État chargé des Forêts et des Mines (M. Merrieth) qui viendra visiter le Centre de recherches forestières du Nord et le centre de recherches forestières de l'Alberta. Ce sera une merveilleuse occasion pour les gens d'Edmonton et les Albertains de se rendre mieux compte du potentiel de l'industrie forestière et de son incidence sur notre vie. Elle constitue en effet une des clés de la diversification économique en Alberta.

Canada et forêts sont synonymes. Nous avons tous le devoir de veiller à protéger cette ressource naturelle et à l'exploiter à bon escient.

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE POUR LES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, longtemps après l'introduction des mesures regrettables de réduction des fonds consacrés à la recherche et au développement, la liste des victimes continue de s'allonger. Les dernières sont ces quelque 600 étudiants qui ne pourront pas trouver de travail cet été en raison de la réduction de 25 p. 100 du budget du programme de subventions de recherche pour les étudiants de premier cycle financé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

Ce programme accorde des subventions aux laboratoires des universités et du secteur privé pour embaucher des étudiants qui acquièrent une expérience pratique en recherche et, on l'espère, sont encouragés à poursuivre des études supérieures. Tout le monde sauf le gouvernement reconnaît que l'on ne peut pas développer les sciences et les techniques sans ressources humaines. À défaut d'autre chose du moins pouvons-nous éveiller chez les jeunes un intérêt pour le domaine scientifique.

Je prie le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle) d'accorder au CRSNG les fonds nécessaires pour redonner à ce programme l'ampleur qu'il avait, permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique pendant l'été et doter le Canada de scientifiques de talent, ce dont il a un si grand besoin.

* * *

[Français]

LE MOIS DE L'ENVIRONNEMENT

LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

M. Richard Grisé (Chambly): Monsieur le Président, en ce début du mois de l'environnement, notre gouvernement conservateur appuie les démarches entreprises par la Fondation québécoise en environnement qui pilote une vaste campagne d'information et d'éducation sur l'importance que représente la protection de notre environnement. Depuis qu'il a été élu, notre gouvernement a toujours été avant-gardiste sur toutes les questions touchant l'environnement et sa protection.

C'est pourquoi le premier ministre (M. Mulroney) de même que les ministres de l'Environnement (M. McMillan), de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse), de l'Expansion industrielle régionale (M. Côté), et le ministre d'État (Jeunesse) (M. Charest) ont assuré les membres de la Fondation d'une contribution significative pour la présentation d'une émission spéciale intitulée *Pour l'avenir du monde, je m'implique*, un spectacle de trois heures sur l'environnement présenté le 24 mai à 18 h 30 à la télévision de Radio-Québec.

Monsieur le Président, notre gouvernement a encore une fois fort bien répondu au thème de la campagne de sensibilisation de ce mois de l'environnement qui est *Pour l'avenir du monde, je m'implique*. Et j'encourage la population canadienne du Québec, et particulièrement celle de la circonscription de Chambly, à porter une attention particulière à la protection de l'environnement durant ce mois national de l'environnement.